L'ENQUÊTE

Vive le vent, vraiment ?

TURBINES. Elles ont poussé depuis le début des années 2000 dans le sillage d'une politique de soutien massif de l'État. Une stratégie coûteuse, aujourd'hui largement décriée.

En France, 8.000 éoliennes terrestres fournissent environ 6 % de l'électricité. L'énergie issue du vent est portée par un soutien massif de l'État, qui s'est fixé des objectifs de développement élevés dans le cadre de la transition écologique. Mais sur le terrain, les résistances persistent. Tout comme les dérives du modèle impulsé à l'échelle nationale, il y a une quinzaine d'années.

Textes : Stéphane Barnoin
Photos : Richard Brunel

« Ici, ça pourrait être le paradis… » Depuis la terrasse de sa maison de Laprugne, dans l'Allier, Claude Scheffer balaie le paysage d'un regard désolé. Devant lui, les arbres se succèdent en rangs serrés, sur une pente abrupte, jusqu'à la ligne de crête toute proche. Là, à la jonction de la végétation et du ciel, se détachent les quatre mâts blancs qui tourmentent le retraité auvergnat. Quatre éoliennes parmi les huit implantées depuis 2011 sur le chemin dit « de la Ligue », un sentier caillouteux qui serpente sur trois communes mitoyennes.

« La plus proche est à 530 mètres d'ici (*la distance minimale réglementaire est de 500 mètres, NDLR*) », précise Claude Scheffer. Ce jour-là, pas un souffle ou presque, les pâles tournent au ralenti. Mais dès que le vent d'ouest se lève, « c'est infernal. On entend le bruit d'un avion non stop. Impossible, par exemple, de dormir les fenêtres ouvertes ».

À force de recours, le septuagénaire a fini par être écouté. Des appareils de mesure ont été installés chez lui. Le verdict est tombé à l'été 2018, via un courrier des services de l'État : l'impact sonore est bel et bien supérieur aux normes en vigueur.

Sept ans après l'irruption des turbines, l'exploitant français a donc été sommé de mettre en place un « plan de bridage acoustique » sur ses installations. Pour quel résultat ? « J'ai eu l'impression que c'était mieux pendant quelques semaines, mais ça n'a pas duré. Il faudrait que je les relance. À la longue, on s'épuise et on finit par lâcher le morceau. »

Bataille après bataille, Claude Scheffer a accumulé les lettres et les documents, compilés dans un épais dossier. Il en exhume les conclusions d'une estimation effectuée par une agence immobilière, qui a évalué sa propriété à 135.000 euros. Avec une nuance de taille, couchée noir sur blanc : « Il est bien évident que l'environnement, avec les éoliennes proches créant des nuisances sonores, risque de créer une renégociation de l'ordre de 15.000 à 20.000 euros en moins ». « Voilà où j'en suis, soupire le retraité d'une voix fatiguée. J'ai tous les inconvénients des éoliennes et pas un seul avantage ».

Espoirs déçus

Dans les hameaux environnants, plusieurs habitants partagent son amertume. Le bruit est souvent pointé du doigt. Un agriculteur se plaint même que ses vaches donnent « moins de lait, et du lait de moins bonne qualité », lorsque les turbines fonctionnent à plein régime.

« Les opposants, on les connaît, ce sont les mêmes depuis le début. On ne les fera pas changer d'avis », évacue Jean-Marcel Lazzerini, le maire de Ferrières-sur-Sichon, où sont implantées deux des éoliennes du chemin de la Ligue. L'élu, déjà en poste en 2011, a soutenu le projet « pour des raisons environnementales ». Alléché, aussi, par les promesses de retombées pour son village.

Mais lui, comme ses homologues de Saint-Clément (deux turbines) et de Laprugne (quatre), a vite déchanté : la réforme de la taxe professionnelle est aussitôt passée par là, privant les communes d'une part importante de la manne annoncée, au profit des structures intercommunales et départementales.

« Pour nous, c'était le chantier et le jackpot du siècle. On a eu le premier mais pas le second », résume Fernand Boffety, maire de Saint-Clément depuis vingt-deux ans. L'édile a d'ailleurs conservé précieusement un courrier du sous-préfet, daté de décembre 2006. La lettre détaille les ressources fiscales alors escomptées.

« Regardez, c'est écrit là : 80.000 € pour Laprugne, 44.000 pour Ferrières-sur-Sichon et 52.000 pour nous. Finalement, on touche à peine 5.000 euros chaque année. On est loin du compte, comme nos voisins. Pas sûr que j'aurais signé pour si peu… »

Objectif 35.000 MW en 2028

Les sentiments contrastés qui soufflent sur la Montagne bourbonnaise donnent une bonne idée de la problématique à l'échelle nationale. Côté pile, l'énergie éolienne a le vent dans le dos. D'après les dernières données de France énergie éolienne (FEE), l'association de la filière, le pays comptait fin juin 7.950 turbines capables de produire 15.800 mégawatts. Le gouvernement a fixé un objectif (très) ambitieux de 2.000 MW de plus par an pour atteindre 35.000 MW en 2028.

FEE loue une « croissance continue » et met en avant les résultats flatteurs d'un sondage récent qu'elle a elle-même commandé. Selon cette enquête Harris Interactive, 73 % des Français et 80 % de ceux habitant près d'un parc ont une bonne image de l'éolien.

> « À la longue, on s'épuise et on finit par lâcher le morceau »

Claude Scheffer, qui vit près de quatre éoliennes et a multiplié les recours depuis 2011

Côté face, néanmoins, les résistances persistent. Sept projets sur dix font l'objet de recours. Des procédures à rallonge qui provoquent retards en cascade et même annulations – comme dans le cas du parc envisagé à Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme), tout juste balayé par le Conseil d'État.

FEE dénonce les « positions dogmatiques d'une poignée d'organisations qui se bornent à répandre de fausses informations et à jouer sur les peurs et les angoisses ». Le camp des opposants, ou tout du moins des sceptiques, ne se limite pourtant pas à ce petit cercle d'extrémistes.

Dans un rapport consacré en mars 2018 aux énergies renouvelables, la Cour des comptes dresse, elle aussi, un état des lieux mitigé. Le recours aux ressources « vertes » doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre ? « La prépondérance de l'énergie nucléaire conduit à ce que l'électricité en France soit déjà décarbonée à 98 % », relève la juridiction.

Une stratégie coûteuse et source de dérives

Le rapport déplore notamment « l'absence de stratégie industrielle française » en matière d'éolien – « 80 % du marché national est couvert par quatre groupes étrangers », ce qui génère des importations massives ; évoque des retombées sur l'emploi « réelles », mais « bien en-deçà des objectifs initiaux » ; et regrette que le développement du secteur ait été « exclusivement financé » jusqu'en 2017 via un dispositif de soutien particulièrement coûteux pour les finances publiques.

Schématiquement, ce tarif d'obligation d'achat, mis en place au début des années 2000, offrait aux exploitants d'éoliennes la garantie que leur électricité serait acquise par EDF, pendant quinze ou vingt ans, à un prix supérieur à celui du marché. Appétissant. L'État – et donc les contribuables, via des taxes – se chargeait ensuite de verser des compensations à l'opérateur historique (*). Ce mécanisme ultra-incitatif « a pu donner lieu à des effets d'aubaine pour une partie des installations », grince la Cour des comptes. Un rapport parlementaire cinglant, publié en juin, pointe même des « sur-rentabilités indues » dans plusieurs parcs – parfois plus de 10 % après impôts.

« On marche sur la tête », s'agace Ludovic Grangeon, infatigable détracteur d'un système qui a, dit-il, « permis l'enrichissement de quelques-uns au détriment du plus grand nombre ». « C'est un peu comme si un boulanger qui fait du pain dégueulasse avait l'assurance que l'État lui achète toutes ses baguettes, et en plus à un prix exorbitant ! »

« Fumisterie »

Cet économiste de haut rang, ex-banquier international d'investissement, passé par Veolia et la Caisse des dépôts, a signé des dizaines de publications dénonçant les « tromperies » et les « mensonges » de l'industrie éolienne en France. Désormais retraité, il vit dans l'Allier. Non loin du parc du chemin de la Ligue, dont les pâles sont visibles au loin.

À entendre Ludovic Grangeon, la France a eu tout faux. Selon ses calculs, réitérés en juin devant une commission d'enquête parlementaire sur le sujet, « 100 milliards d'euros d'argent public ont été engloutis au total dans l'éolien. C'est colossal, et d'autant plus scandaleux que le retour sur investissement est minable : la filière, qui donne une énergie par définition intermittente et imprévisible, fournit péniblement 6 % de notre électricité. »

« Chez nous, poursuit le même, l'éolien est devenu un produit de placement pour les grands lobbies internationaux. Ils se gavent sur le dos des consommateurs, qui eux voient leur facture augmenter en retour. »

L'argument environnemental ne trouve pas non plus grâce à ses yeux. « C'est une hérésie de dire que les éoliennes sont écolos ! Vous avez dans chaque pâle des tonnes de produits non recyclables, comme de la fibre de verre et de la résine. On continue ici à implanter par centaines ces modèles anciens et dépassés, alors que d'autres existent et sont installés à l'étranger. »

FEE affirme que l'éolien a permis de créer 18.000 emplois directs et indirects ? « Fumisterie », rétorque encore Ludovic Grangeon. « Ce chiffre est basé sur un questionnaire envoyé par la filière aux professionnels, qui gonflent les stats pour que les aides continuent de tomber. Comme rien n'est vérifié, on peut y inclure par exemple le restaurateur qui a servi les repas aux ouvriers sur le chantier. Mais des postes vraiment stables et pérennes, il y en a quelques centaines, pas plus. »

« Sortir de la guerre de tranchées »

Lassé d'être présenté comme un « anti-éolien » – « je suis pour, mais pas dans ces conditions » –, Ludovic Grangeon se voit plutôt comme un « lanceur d'alerte ». « Il faut sortir de la guerre de tranchées entre les *farouchement pour* et les *farouchement contre*, martèle-t-il. L'urgence, maintenant, c'est de renouer le dialogue pour changer enfin de modèle. »

Le truculent retraité a d'ailleurs tendu la main au président du puissant syndicat des énergies renouvelables. Objectif : mettre sur pied une grande réunion de concertation avec associations locales, collectivités territoriales et opérateurs de la filière. Des pourparlers sont en cours.

« Ce serait inédit », s'emballe Ludovic Grangeon, pressé d'ouvrir un nouveau chapitre. Car pendant ce temps, les projets continuent d'émerger. Selon nos informations, RES, un groupe britannique, étudie de près l'extension du parc du chemin de la Ligue. Pour y ériger, dès que possible, cinq mâts supplémentaires. ■

(*) Depuis 2017, les sites de plus de six éoliennes sont soumis à des appels d'offres qui imposent la mise en concurrence des entreprises candidates. La procédure doit faire baisser le prix de l'électricité produite par les nouveaux parcs.

> « 100 milliards engloutis pour un retour sur investissement minable »
>
> **Ludovic Grangeon**

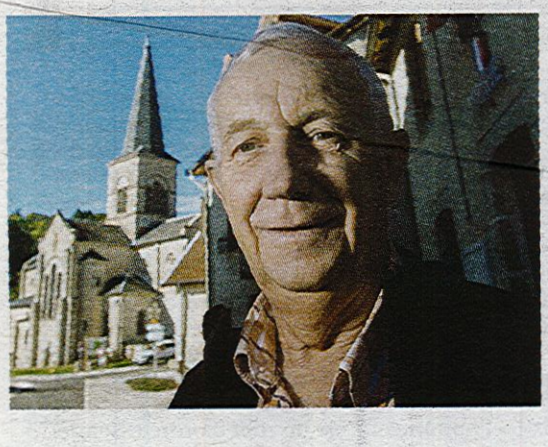

> « Pour nous, c'était le chantier et le jackpot du siècle. On a eu le premier, pas le second »
>
> **Fernand Boffety, maire de Saint-Clément (Allier)**

7.950

éoliennes étaient raccordées au réseau électrique français au 31 juin 2019.

21 %

Soit le « facteur de charge » moyen d'une éolienne terrestre en France, c'est-à-dire le rapport entre l'énergie effectivement produite et l'énergie qu'elle aurait pu produire si elle avait tourné à son maximum.

0

Malgré ses 3.500 km de façade maritime, la France ne compte toujours pas la moindre éolienne en mer, pourtant beaucoup plus productive que son équivalent sur terre. Le premier parc offshore devrait enfin être raccordé en 2022, à Saint-Nazaire.

En Haute-Loire, les « pionniers » se frottent les mains

Vingt-six éoliennes de 120 mètres de haut, pesant 200 tonnes l'unité et plantées chacune dans 550 tonnes de béton.

Sur le plateau enclavé de la Margeride, à cheval entre Haute-Loire et Cantal, le spectacle est saisissant. Impossible de rater la succession des mâts, l'enchevêtrement des pâles et le bruissement des turbines en production.

À son inauguration, en octobre 2005, le parc d'Ally était le plus grand de France. « On était un peu des pionniers », sourit Marie-Paule Olagnol, l'ancien maire. « Notre histoire est étroitement liée au vent. Ce n'est pas un hasard si plusieurs moulins ont été construits ici au XIXe siècle. Les anciens ne se trompaient pas. »

L'idée a commencé à germer dans les années quatre-vingt-dix. Et le projet a fait son chemin. Élus et habitants ont même été embarqués en bus pour un voyage de découverte dans le nord de l'Allemagne, où les éoliennes faisaient déjà partie du paysage.

« On est revenus enthousiastes, en se disant que c'était une chance à saisir, se souvient Bernard, un agriculteur à la retraite. Chez nous, on n'a pas de pétrole, mais on a du vent. Il faut en profiter ! » Le sexagénaire sait de quoi il parle : l'une des 21 turbines d'Ally – les cinq autres se trouvent sur la commune de Mercœur – se dresse dans l'un de ses champs. Ce qui lui rapporte 2.500 € de loyer annuel.

Jusqu'à 220.000 euros d'impôts

L'argent, justement. Le parc en génère beaucoup. Des retombées qui ont logiquement pesé lourd. « Il ne faut pas se voiler la face, assume Marie-Paule Olagnol. Ici, la seule richesse, c'est l'agriculture. Et ça ne suffit plus. Nos villages s'appauvrissent, en population et en ressources. Si on peut sortir la tête de l'eau tout en participant à la révolution écologique, pourquoi se priver ? »

L'ex-édile se souvient encore du jour où elle a reçu le premier cumul des impôts dus à la commune par Boralex, l'exploitant canadien du site. « J'ai vu apparaître un chiffre énorme : 220.000 €. J'ai eu comme un choc ! C'est simple, ça nous a doublé le budget de fonctionnement. »

Depuis – c'était en 2011 –, la réforme de la taxe professionnelle est passée par là. La part reversée à Ally a été rognée, au profit de la communauté de communes et du Département. « Mais on touche encore 40.000 € », calcule Jean-Louis Portal, désormais à la tête du conseil municipal.

ALLY. Les 26 mâts tournent depuis fin 2005.

Cette manne tombée du ciel a permis de financer des chantiers en pagaille. Réfection des toits de l'école et de l'église, aménagement de la place du village, réseau d'assainissement dans un hameau, etc. Sans oublier les coups de pouce de Boralex au club de foot, au comité des fêtes ou encore à l'association chargée des visites guidées du parc éolien.

L'empreinte du puissant exploitant s'affiche jusque sur la façade de l'hôtel de ville, où son enseigne se détache en lettres bleues. Ally et ses 150 habitants sont-ils donc désormais sous contrôle, comme le déplorent certains ? « On est sur un deal équilibré, sans dominant ni dominé, tente de rassurer Jean-Louis Portal. Boralex a fait et fait encore beaucoup pour nous. Mais ils gagnent bien leur vie ici, on ne va pas non plus les embrasser sur la bouche, hein ! » ■